

PROFESSIONNELS
AGRICULTEURS
& ASSOCIATIONS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2023

Professionnels, agriculteurs et associations



AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



FINISTÈRE

LE CRÉDIT AGRICOLE UNE BANQUE DE PROXIMITÉ UTILE

Le Crédit Agricole du Finistère, c'est :

Plus de **800** conseillers

répartis dans **108** agences

10 Agences Professionnels et Patrimoine

et **2** Centres d'Affaires

202 Cash et automates bancaires















1 479 salariés
sont là pour vous !



560 administrateurs pour vous représenter

SOMMAIRE

| | | |
|--|---|-----------|
|  | <u>Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte</u> | <u>4</u> |
|  | <u>Banque à distance</u> | <u>5</u> |
|  | <u>Moyens et opérations de paiement, d'encaissement et les effets de commerce</u> | <u>6</u> |
|  | <u>Offres groupées de services</u> | <u>10</u> |
|  | <u>Irrégularités et incidents</u> | <u>10</u> |
|  | <u>Financements des professionnels et des agriculteurs</u> | <u>11</u> |
|  | <u>Épargne, titres et placements financiers</u> | <u>13</u> |
|  | <u>Opérations à l'international</u> | <u>14</u> |
|  | <u>Assurances et prévoyance</u> | <u>16</u> |
|  | <u>Résoudre un litige</u> | <u>16</u> |
|  | <u>Références</u> | <u>17</u> |
|  | <u>Vos contacts</u> | <u>19</u> |



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, clôture

| | |
|--|---------|
| Ouverture, clôture et transfert de compte courant | Gratuit |
| Services bancaires de base ⁽¹⁾ : fournis dans le cadre du droit au compte (article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) | Gratuit |

Relevés de compte

| Périodicité | Papier | Électronique ⁽²⁾ |
|------------------------|---------------|-----------------------------|
| Mensuelle | Gratuit | Gratuit |
| Quinzaine (2 par mois) | 2,74 €/mois | Gratuit |
| Décadaire (3 par mois) | 4,11 €/mois | Gratuit |
| Tous les jours ouvrés | 1,37 €/relevé | Gratuit |

Gestion du compte

| | |
|---|----------------------------------|
| Frais de tenue de compte pour les professionnels et les agriculteurs (dont comptes ouverts avant le 1er Janvier 2021) | 14,70 €/mois |
| Frais de tenue de compte pour les associations | Gratuit |
| Frais de tenue de compte SCI | 2,50 €/mois |
| Frais de gestion de compte inactif ⁽³⁾ Selon l'article L312-19 du Code monétaire et financier | Plafond 30 €/an |
| Commission de mouvement pour les professionnels et les agriculteurs | 0,06 %/ opération 5 €/mois |
| • Minimum forfaitaire | |
| Commission de mouvement pour les associations | Gratuit |
| Commission du plus fort découvert | Gratuit |
| Frais pour information aux commissaires aux comptes | 145 €/attestation |
| Relevé annuel des frais bancaires ⁽⁴⁾ | Gratuit |

Commission de mouvement

Elle s'applique à tous les mouvements passés au débit de votre compte à l'exception des mouvements correspondant aux opérations suivantes : prélèvements des intérêts débiteurs, commissions et frais au profit de la Caisse régionale, souscription de placements, remboursement de prêts auprès de la Caisse régionale.

Services en agence

| | |
|---|---------------------------|
| Frais de recherche de documents | |
| • Recherches simples : plafonnées à 12 unités par an | Gratuit |
| • Recherches complexes - succession, séparation, divorce, liquidation de communauté (relevés de compte, contrats, justificatifs...) | Sur devis |
| Frais de location de coffre-fort | À partir de 80,83 €/an |
| Frais d'actualisation du dossier juridique, fiscal et comptable | 60 €/modification |



Banque à distance

Gestion du compte à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne (CAEL)⁽⁵⁾

Accès Professionnels - Agriculteurs - Associations
(Crédit Agricole En Ligne PRO BASE)

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes.

Gratuit

Accès Professionnels - Agriculteurs - Associations
(Crédit Agricole En Ligne PRO RIB et TITRES)

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes et externes, la gestion des effets et des ordres boursiers.

8,80 €/mois

Services de banque à distance sur Internet accessible depuis :

• Notre site Internet : www.credit-agricole.fr/ca-finistere/

• Nos applications mobiles :

Ma Banque ⁽⁶⁾

Paiement Mobile dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés ⁽⁷⁾

Assurance Pacifica

Nexecur

Eurofactor

TÉLÉCHARGEMENT
ET ACCÈS GRATUIT

Par téléphone avec FILVERT pour consultations au 02 98 88 98 80 *

Gratuit

* Tarifs hors coût de communication variable par opérateur.

Services alertes par SMS ou par Mail

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de vos comptes et/ou mini relevé de compte

Alerte en temps réel sur solde, opération débit/crédit, libellé, encours différé carte bancaire

Gratuit

Alerte solde débiteur journalier

0,30 €/alerte

Mini-relevé à jour fixe (hebdomadaire)

2,55 €/mois

Service d'Échange de Données Informatisées (EDI)

Transmettre des fichiers (clients -> banque)

• Abonnement EDIWEB

11,50 €/mois

• Abonnement EBICS

11,50 €/mois

Transmettre et recevoir des fichiers (clients -> banque -> clients)

• Abonnement EDIWEB par mail

13,50 €/mois

• Abonnement EDIWEB par téléchargement

24 €/mois

• Abonnement EBICS Transport (T) et Signature (TS)

49,90 €/mois

Abonnement Swiftnet

Nous consulter

Certificats électroniques

Signature performance ⁽⁸⁾

19,06 €/an

Signature premium

44,70 €/an

Swift 3SKey (Service de signature électronique) "Swift Secure Signature Key"

109 €/3 ans

Abonnement Mon certificat Référentiel Général de Sécurité

Nous consulter

Les questions que vous vous posez : le certificat électronique

- Pièce d'identité électronique dont le contenu est garanti par une autorité de certification.

- Le Certificat électronique s'associe notamment à des fonctions de signature électronique, de chiffrement (conditionnalité d'un message), et d'authentification (contrôle d'accès).

Accès au site www.pleinchamp.com (hors PleinChamp Pro)

Gratuit

Tarif de l'abonnement à PleinChamp Pro :

PleinChamp PRO est un service d'informations sur les thématiques suivantes :

- Météo locale personnalisable ;
- Analyses et avis d'experts des marchés Élevage ;
- Analyses et prospectives des marchés Grandes cultures ;
- Analyses et avis d'experts Énergie ;
- Analyses et avis d'experts Azote ;
- Fiches pays afférentes à la filière viti-vinicole.

9,90 €/mois*

Il inclut également des contenus éditoriaux réservés aux Clients de PleinChamp PRO.

* La durée minimale de l'abonnement PleinChamp Pro est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.

* PleinChamp Pro est un service proposé par la SAS PleinChamp, société par action simplifiée au capital social de 2 632 080 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12, place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.



Moyens et opérations de paiement, d'encaissement et les effets de commerce

Cartes

◆ Cotisation carte de paiement et de retrait)))

| | Débit immédiat | Débit différé |
|--|----------------|---------------|
| MasterCard à autorisation systématique Pro | 36 €/an | |
| MasterCard Business | 56 €/an | 56 €/an |
| MasterCard Business Executive | 146 €/an | 146 €/an |

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Différents avantages et assurances sont attachés à votre carte bancaire. Renseignez-vous auprès de votre conseiller et sur notre site Internet.

◆ Paiement par carte

Paiement par carte en euro⁽⁹⁾ ou en devises, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)⁽¹⁰⁾

Gratuit

Autres paiements par carte*⁽¹¹⁾ hors Espace Économique Européen

- Frais fixes
- Frais variables

0,20 €/opération
2,30 % du montant de l'opération

◆ Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France

Gratuit

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque : retrait par carte en euro⁽⁹⁾, dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)⁽¹⁰⁾

1 €/retrait à partir du 4^{ème} retrait mensuel

Autres retraits par carte*⁽¹¹⁾ hors frais éventuels prélevés par un autre établissement bancaire) hors Espace Économique Européen

- Frais fixes
- Frais variables (et frais de change éventuels)

3,50 €/retrait
2,40 % du montant de l'opération

* Hors frais de change éventuels

◆ Autres services par carte

| | |
|---|---------|
| Envoi de la carte en pli simple | Gratuit |
| Commande de carte en urgence | 19,00 € |
| Rédition du code confidentiel | 10,70 € |
| Refabrication de la carte (en cas de détérioration, perte ou vol) | 11,80 € |
| Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence ou par téléphone | 10,00 € |
| Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée | Gratuit |

◆ Terminal de Paiement Électronique (TPE)

| | |
|--|----------------|
| Location TPE classique (ADSL, GPRS...) | Nous consulter |
|--|----------------|

Up2Pay TPE Mobile⁽¹²⁾ (solution de paiement mobile) :

- Achat du lecteur de carte (facturation à la transaction : 1,75 %) 29 €/équipement
- Location du lecteur de carte (facturation à la transaction : nous consulter) 15,50 €/mois

Vous avez besoin d'un Terminal de Paiement Électronique (TPE), fixe ou portable, solutions technologiques GPRS ou ADSL... Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Virements

◆ Réception d'un virement SEPA⁽¹⁰⁾

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

| | |
|------------------------------|---------|
| Réception d'un virement SEPA | Gratuit |
|------------------------------|---------|

| | |
|---|---------|
| Réception d'un virement instantané SEPA | Gratuit |
|---|---------|

◆ Émission d'un virement SEPA

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Économique Européen soumis au règlement CE n°924/2009 et Monaco (zone SEPA sauf Suisse⁽¹³⁾)

| | |
|---|-----------------|
| Émission d'un virement instantané par Internet (CAEL) | 0,90 €/virement |
|---|-----------------|

Le virement instantané SEPA est un virement bancaire qui vous permet de transférer de l'argent en euro, à toute heure de la journée ou de la nuit et tous les jours de l'année, en moins de 20 secondes.

| VIREMENT SEPA OCCASIONNEL | Internet | AGENCE |
|-----------------------------------|----------|-----------------|
| Vers un compte Crédit Agricole | Gratuit | Gratuit |
| Vers un compte d'une autre banque | Gratuit | 4,10 €/virement |

| VIREMENT SEPA PERMANENT | Internet | AGENCE |
|-----------------------------------|----------|--------------|
| Vers un compte Crédit Agricole | Gratuit | Gratuit |
| Vers un compte d'une autre banque | Gratuit | 9 €/virement |

◆ Autres opérations sur virements

| | |
|---|-------------------|
| Modification d'un virement permanent | Gratuit |
| Demande de rappel de virement SEPA, ou de virement instantané SEPA, à l'initiative du donneur d'ordre | 10,60 €/opération |
| Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT) | |
| • Par papier | 11,10 €/opération |
| • Télétransmis | 4,85 €/opération |

Avis de réception de virement SEPA fax/mail (hors domestique) 4,40 €/virement

Virement liste :

- Prise en charge par remise
 - Liste télétransmise par EDIWEB, EBICS, avec signature électronique **Gratuit**
 - Liste télétransmise par EDIWEB, EBICS, avec bordereau de confirmation par fax/mail 10,50 €/fichier
- Par opération
 - Télétransmise par Crédit Agricole En Ligne (saisie unitaire ou liste) **Gratuit**
 - Télétransmise par EDIWEB, EBICS 0,21 €

Prélèvements SEPA/TIP

| | |
|---|----------------|
| Frais par paiement d'un prélèvement SEPA | Gratuit |
| Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA | Gratuit |
| Révocation et opposition sur avis d'un prélèvement | Gratuit |
| Paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA | Gratuit |
| Nouvelle demande : Identifiant Créancier SEPA | 70 €/demande |
| Prélèvement SDD B to B ⁽¹⁴⁾ : | |
| • Mise en place d'une autorisation | 8,65 € |
| • Par opération | 0,35 € |
| • Suppression de l'autorisation | Gratuit |
| Prélèvement par remise : | |
| • Prise en charge par remise télétransmise par EDIWEB, EBICS <ul style="list-style-type: none">- Avec signature électronique Gratuit- Avec bordereau de confirmation par fax/mail 10,50 €/fichier | |
| • Par opération liste télétransmise par EDIWEB, EBICS | 0,29 € |
| • Par opération B to B | 0,35 € |
| • Représentation des impayés de prélèvement | 4,20 €/mois |

Chèques

| | |
|--|-------------------|
| Paiement d'un chèque sur le compte | Gratuit |
| Remise de chèque(s) sur le compte | Gratuit |
| Frais d'envoi de chéquier : | |
| • En pli simple à la demande du client | 1,88 €/envoi |
| • En recommandé avec accusé de réception à la demande du client | 8,65 €/envoi |
| Frais d'émission ou frais d'annulation d'un chèque de banque ⁽¹⁵⁾ | 14,50 € |
| Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur | 15,80 €/opération |
| Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur | 15,80 €/opération |

Effets de commerce à l'encaissement ou à l'escompte

| | |
|--|--------------------|
| Remise d'effet à l'encaissement via Crédit Agricole en Ligne | Gratuit |
| Remise télétransmise par EDIWEB, EBICS avec signature électronique | Gratuit |
| Remise télétransmise par EDIWEB, EBICS avec bordereau de confirmation par fax/mail | 10,50 €/fichier |
| Frais par opération sous forme papier | 10,50 € |
| Frais par opération télétransmise | 0,40 € |
| Traitement sur effet (impayé, rejet, prorogation, réclamé, avis de sort...) | 16,95 €/traitement |

Commerce électronique

| | |
|---|----------------|
| Up2Pay E-Transactions ⁽¹⁶⁾ | |
| • Installation du logiciel avec gestion des encaissements | 100 € |
| • Abonnement mensuel selon offre | Nous consulter |
| Up2Pay par lien | |
| • Frais de mise en service | 50 € |
| • Génération des liens | |
| - Formule Access | 1 € |
| - Formule Standard | 0,40 € |
| Up2Pay Fidélité | |
| • Frais de mise en service | 150 € |
| • Formule Standard (abonnement) | 49 €/mois |
| • Formule Premium | 79 €/mois |

Principales dates de prise en compte des opérations⁽¹⁷⁾ (en jours ouvrés)

| | |
|---|----------------------------|
| Remise de chèque | J+1 |
| Débit de chèque | J |
| Virement émis | J |
| Virement reçu | R |
| Versement ou retrait d'espèces | J |
| Paiement par carte à débit immédiat | J |
| Paiement par carte à débit différé | dernier jour ouvré du mois |
| Remise de paiement par carte Terminal Paiement Électronique | J+1 |
| Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-2 jours ouvrés (SEPA Direct Débit CORE, B2B) | E |
| Paiement de prélèvement | J |
| Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-5 jours ouvrés) | |
| • Remise télétransmise | E+1 |
| • Remise papier | E+2 |
| Remise d'effet à l'escompte | J |
| Paiement d'effet de commerce | E-1 |
| Remise hors délai : échéance recalculée | R |

J= jour de traitement

E= date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jour férié et jours de fermeture sont reportées au 1er jour ouvré suivant)

R = date de règlement interbancaire

B2B (Business to Business) : présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD Business to Business sous réserve d'un mandat interentreprise



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Compte à Composer Pro/Agri⁽¹⁸⁾ : votre gestion au quotidien

LE SOCLE

Consultation et gestion de vos comptes en ligne - Crédit Agricole En Ligne Pro RIB et TITRES

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date d'échéance

Mise en place illimitée de vos prélèvements (hors prélèvement B to B)

Exonération des frais de tenue de compte

Exonération de la commission de mouvement

Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCOMPTE Pro Plus/SécuriCOMPTE Agri Plus)⁽¹⁹⁾

Envoi de chèqueier

Autres services au choix : e-relevé, relevé de compte bimensuel, information solde journalière par mail ou SMS, information de mise à disposition des moyens de paiement par mail ou SMS

Exclusif au Compte à Composer Agri : accès à PleinChamp Pro

| | |
|---|--------------------------|
| Cotisation mensuelle selon les flux annuels confiés | À partir de 11,40 €/mois |
| Option : SécuriHELP Agri | 3 €/mois |
| Option : SécuriHELP Pro | 1 €/mois |
| Cotisation mensuelle spécifique Micro-entrepreneurs/Micro-bénéfice agricole | 6 €/mois |

Comptes-Services Crédit Agricole

Pour tous les anciens Comptes-Services Professionnels et Agriculteurs (qui ne sont plus commercialisés), consultez votre agence ou le catalogue général des conditions tarifaires en vigueur disponible sur www.credit-agricole.fr/ca-finistere



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

| | |
|--------------------|---------|
| Par opération | 8,70 € |
| Plafond journalier | 43,50 € |
| Plafond mensuel | 261 € |

Intérêts débiteurs au-delà des autorisations

Tout compte débiteur sans autorisation expresse et préalable de la Caisse régionale du Crédit Agricole et tout dépassement du plafond d'ouverture de crédit ou de découvert préalablement accordé donnent lieu à perception d'intérêts débiteurs à un taux effectif global égal au taux effectif moyen visé à l'article L 314-6 du Code de la consommation, augmenté d'un tiers. Ce taux, publié trimestriellement au Journal Officiel, est porté à votre connaissance par indication sur le barème tarifaire trimestriel affiché et à votre disposition dans votre agence.

Opérations particulières

| | |
|--|--------------------------------------|
| Frais pour changement d'adresse | Gratuit |
| Frais par saisie-attribution ou saisie-conservatoire | 80 € |
| Frais par avis à tiers détenteur | 10 % du montant dû au Trésor Public* |
| Frais par opposition à tiers détenteur | 10 % du montant dû au Trésor Public* |
| Frais par opposition administrative | 10 % du montant dû au Trésor Public* |

* Dans la limite d'un plafond fixé par décret, limité à 80 € par votre Caisse Régionale.

Incident de paiement

| | |
|--|---------------------|
| Frais par lettre d'information préalable pour chèque sans provision | 16 € |
| Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision par chèque impayé ⁽²⁰⁾ <i>(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours suite à la première présentation)</i> | |
| • Montant inférieur ou égal à 50 € | 30 € |
| • Montant supérieur à 50 € | 50 € |
| En cas d'interdiction bancaire | |
| • Frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire | 31 €/chèque |
| • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques | 31 €/chèque |
| Frais par chèque rejeté pour un motif autre qu'un défaut de provision | 31 € |
| Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention) ⁽²¹⁾ | |
| • Si paiement inférieur ou égal à 20 € | Montant du paiement |
| • Si paiement supérieur à 20 € | 20 € |
| Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision (hors commission d'intervention) | |
| - Si paiement inférieur ou égal à 20 € | Montant du paiement |
| - Si paiement supérieur à 20 € | 11,30 € |



Financements des professionnels et des agriculteurs ⁽²²⁾

Financement du cycle d'exploitation

◆ Facilité de caisse, découvert autorisé

Par ligne de crédit, escompte, affacturage, Dailly et crédit Court Terme

| | |
|--|--|
| Frais d'étude et de montage de dossier | 1 % du montant emprunté (mini : 160 €) |
| Frais de dossier Agil'appro | 110 € |
| Commission d'engagement (taux annuel) | 1 % de l'ouverture de crédit |
| Frais de réexamen par lignes de trésorerie | 60 €/an |

◆ Solutions de trésorerie : Cash in Time/Eurofactor*

[Nous consulter](#)

* Cash in Time et Eurofactor sont des offres distribuées par Crédit Agricole Leasing & Factoring - Siège social : 12 Place des Etats Unis 92120 Montrouge cedex France - SA au capital de 195 257 220 euros - Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 692 029 457.

Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme

| | |
|---|-------------------------|
| Frais d'étude et de montage de dossier (hors prêt AGILOR) | 1 % du montant emprunté |
| • Minimum si prêt < 50K € | 160 € |
| • Minimum si prêt > 50K € | 460 € |
| Prêt EXPRESS Agri Pro (en ligne) | 80 €/prêt |
| Frais d'étude et de montage de dossier prêt AGILOR | Nous consulter |

Crédit bail

Nous consulter

Cession de créances professionnelles

Nous consulter

Autres opérations liées aux crédits en cours ou soldés

Hors frais de garanties indiqués dans la rubrique "Frais de formalisation de garanties"

| | |
|--|------------|
| Sans avenant au contrat : modification de compte payeur, de jour d'échéance, autres modifications sans avenant | 33 €/prêt |
| Avec avenant au contrat : | |
| • Modification simple : taux, durée, modification de périodicité, pause non contractuelle, .. | 166 €/prêt |
| • Modification complexe : transfert de prêt, modification de garantie, changement d'emprunteur, mise en place ou augmentation de différé, .. | 261 €/prêt |
| Lettre d'information annuelle aux cautions (prélevée à l'emprunteur) | Gratuit |
| Réédition du tableau d'amortissement | 10,15 € |
| Décompte de remboursement | 25,00 € |
| Aide au bilan | 57,80 € |

Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt *(hors frais fiscaux selon le barème en vigueur)*

| | |
|--|----------------------------------|
| Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurances Crédit Agricole | Gratuit |
| Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurances hors Crédit Agricole | 155 €/prêt |
| Forfait de formalisation de nantissement de fonds, comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant et frais postaux * | 200 € |
| Forfait de formalisation de nantissement de parts de société civile ou commerciale comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais de notification et frais postaux * | 200 € |
| Forfait d'inscription de gage sur véhicule immatriculable * | 49 € |
| Forfait de formalisation de créances professionnelles (Dailly) avec ou sans notification | 29 € |
| Forfait de formalisation de Warrant | 29 € |
| Frais de formalisation d'hypothèque (maritime, fluviale, aérienne..) * | Au réel Avec un mini de 465 € |

* Hors frais fiscaux selon le barème en vigueur.

Renouvellement de garanties

Frais de renouvellement de garantie, outre les frais de garantie indiqués ci-dessus dans la rubrique "Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt" **57,20 €**

Mainlevée de garanties sur prêts en cours ou soldés *(hors frais fiscaux selon le barème en vigueur)*

| | |
|--|-----------------|
| Mainlevée hypothécaire | 90,50 € |
| Mainlevée de Nantissement - Warrant - Dailly - Hypothèque maritime, fluviale, aérienne | 192,40 € |
| Procuration donnée à un tiers pour mainlevée de nantissement de fonds de commerce | 192,40 € |
| Radiation de gage sur véhicule | 46,80 € |



Épargne, titres et placements financiers

Épargne bancaire

| | |
|---|----------------------|
| Ouverture Compte Épargne Agri | 100 € minimum |
| Épargne automatique - écoépargne ⁽²³⁾ : Tandem | |
| • Tandem Agri | 58,25 €/an |
| • Tandem Pro-Association | 58,25 €/an |

Placements financiers

◆ Ordres de bourse : achat et vente en France⁽²⁴⁾ PAR INTERNET : InvestStore Initial

| | |
|---|----------------|
| Abonnement aux services InvestStore Initial | Gratuit |
| Actions et Obligations françaises | |
| • Frais proportionnels au montant du paiement | 0,59 % |
| • Avec un minimum de | 7,85 € |

PAR INTERNET : InvestStore Intégral

| | |
|--|----------------|
| Abonnement aux services InvestStore Intégral | |
| • Si moins de 24 ordres de bourse par an | 96 €/an |
| • À partir de 24 ordres de bourse par an | Gratuit |
| Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux | |
| • Ordre ≤ 1 100 €, forfait par ordre | 0,99 € |
| • Ordre > 1 100 €, montant proportionnel au montant de l'ordre | 0,09 % |

PAR TÉLÉPHONE au numéro 0 810 819 300

(prix d'un appel local + 6 centimes d'€ la minute)

| | |
|---|----------------------|
| Actions et Obligations françaises | |
| • Frais proportionnels sur le montant de l'ordre | 1,20 % |
| • Frais fixes | 5,10 €/ordre |
| • Avec un minimum de | 15,40 € |
| • Frais fixes supplémentaires par ordre pour abonnés InvestStore Intégral | 13,25 €/ligne |

◆ Ordres de bourse : achat et vente à l'étranger⁽²⁴⁾ PAR INTERNET : InvestStore Initial et Intégral

| | |
|--|---------------|
| Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger) | |
| • Frais proportionnels au montant de l'ordre | 0,59 % |
| • Avec un minimum de | 7,85 € |

◆ Droits de garde sur les Comptes Titres

Commission proportionnelle au montant du portefeuille au 31/12/2022

| | Valeurs CA (OPC, obligation) | Valeurs hors CA |
|---|------------------------------|---|
| Frais fixes par Compte Titres | | 26,08€ |
| Frais sur les valeurs | | |
| • % sur encours global | 0,12 % | 0,25 % |
| • Par ligne (exonération des portefeuilles < 1 000 €) | 1,69 € | 4 € |
| Frais fixes sur encours et par ligne, par Compte Titre détenant exclusivement des Actions Crédit Agricole S.A, Certificats Coopératifs Associés ou Parts Sociales | | Gratuit |
| Abonnés InvestStore Intégral : exonération des frais sur les actions uniquement | | Gratuit * * Hors ETF, WARRANTS, SIIC |
| Plafond total droits de garde | | 293,60 € |

Les droits de garde sont prélevés sur le compte du client en début d'année civile et calculées sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre de l'année précédente.

Épargne salariale

Frais de tenue de compte PESR Convergence ⁽²⁵⁾ 199 €/an



Opérations à l'international

Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

| | |
|--|---------------|
| Tenue de compte en devises | 8,60 €/mois |
| Commission de change ⁽²⁶⁾ | 0,05 % |
| Applicable sur toutes les opérations d'achat-vente de devises au comptant ou à terme | (mini 8,80 €) |

Paiements vers l'étranger

| | |
|--|----------------------|
| Virement/transfert en devises toutes destinations et euro hors zone SEPA (hors commission de change) | |
| • Opération jusqu'à 250 € | 10,75 € |
| • Opération de plus de 250 € saisie par l'agence | 24,95 € |
| • Opération de plus de 250 € saisie par le client | 19,40 € |
| • Avis d'opération | 4,10 € |
| Frais complémentaires sur transfert : | |
| • Intervention spécifique auprès de la banque étrangère (correction sur transfert ou demande de retour de fonds) | 23,90 €/intervention |
| • Confirmation de l'émission du transfert | 9,95 €/confirmation |

Paiements en provenance de l'étranger

| | |
|--|---------|
| Réception d'un virement en devises toutes origines et en euro hors zone SEPA (hors commission de change) | |
| • Opération jusqu'à 250 € | 10,75 € |
| • Opération de plus de 250 € | 17,50 € |
| • Avis d'opération | 4,10 € |
| Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin" (hors commission de change) | |
| • Commission d'encaissement par chèque | 0,10 % |
| - Minimum | 20,80 € |

Remises documentaires à l'importation ou à l'exportation

Hors commission de change et frais annexes

| | |
|--|----------------------|
| Frais de dossier | 26,75 € |
| Commission de règlement par remise documentaire | 0,20 % |
| • Avec un minimum de | 66,70 € |
| • Avec un maximum de | 456 € |
| • Acceptation, prorogation, modification et impayé | 43,95 €/intervention |

Crédits documentaires

Hors commission de change et frais annexes

En fonction de vos besoins, consultez votre conseiller pour une offre personnalisée.

◆ À l'importation

| | |
|---|----------------|
| Ouverture | |
| • Mise en place d'un crédit documentaire | 131 € |
| • Commission d'engagement (calcul par mois indivisible) | Max 1,5 %/an |
| - Minimum | 133,10 € |
| Modification | |
| • Commission de modification (impactant l'engagement calculé par mois indivisible) | Max 1,5 %/an |
| - Minimum | 114,40 € |
| • Modification (hors engagement) | 98,80 € |
| Utilisation | |
| • Commission de levée de documents | 0,125 % |
| - Minimum | 114,40 € |
| • Commission de paiement différé (date du paiement ultérieure à la date de validité du crédit documentaire) (calcul par mois indivisible) | Max 1,5 %/an |
| - Minimum | 98,80 € |
| • Frais pour non-conformité de document (à charge du bénéficiaire) | 125 €/150 USD |
| Opérations spécifiques sur crédits documentaires | |
| • UPAS (mise en place, conditions financières) | Nous consulter |
| • Établissement d'un bon de cession | 88,90 € |

◆ À l'exportation

| | |
|--|--|
| Ouverture | |
| • Commission de notification | |
| - Crédit < 1 500 000 euro | 0,10 % |
| - Crédit > 1 500 000 euro | 0,05 % |
| • Minimum | 131 € |
| Modification d'un crédit documentaire | 98,80 € |
| Utilisation | |
| • Commission de levée de documents sur crédits documentaires | 0,15 % |
| - Minimum | 157 € |
| • Pré-examen de documents scannés | 133,10 € |
| Opérations spécifiques sur crédits documentaires | |
| • Commission de confirmation lié à l'engagement | Taux annuel variable en fonction de la banque émettrice et du pays |
| • Escompte sur crédit documentaire confirmé | Nous consulter |

Garanties et cautions internationales

Garanties et cautions émises sur l'étranger (hors commission de change et frais annexes)

| | |
|---|---------------------------------|
| • Mise en place | 141,40 € |
| • Commission d'engagement (calcul par trimestre indivisible) | Max 1,5 % |
| - Minimum | 133 € (33,25 €/trim/dossier) |
| • Commission de modification (impactant l'engagement calculé par trimestre indivisible et concerne le montant et/ou la durée) | Max 1,5 % |
| - Minimum | 114,40 € (28,60 €/trim/dossier) |

Opérations de change

| | |
|----------------------------------|--------|
| Commission de change au comptant | 0,05 % |
| • Minimum | 8,80 € |

Couverture de change à terme, swap de change et option de change (hors commission de change)

| | |
|--|-------------------|
| • Mise en place | 86,50 €/opération |
| • Prorogation, levée anticipée ou tirage | 86,50 €/opération |

Flexigain ou Flexiterme (hors commission de change)

| | |
|-----------------|---------|
| • Mise en place | 86,50 € |
| • Utilisation | 43,25 € |

Abonnement

CA E-BANKING Gratuit

CA@CHANGE EN LIGNE Gratuit



Assurances et prévoyance

Assurance de vos biens et de votre activité professionnels

Assurez vos bâtiments, matériels, véhicules... Nos spécialistes établiront un devis sur mesure après la visite de votre entreprise ou de votre exploitation.

[Nous consulter](#)

Assurance des personnes pour vous, vos proches et/ou vos associés

Selon vos besoins, des formules avec des garanties performantes : complémentaires santé, arrêt de travail, transmission de capital en cas de décès, couverture des risques liés à la vie privée.

[Nous consulter](#)



Résoudre un litige

- ♦ **Votre conseiller ou le directeur d'agence** sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.
- ♦ **Le Service Écoute Client** : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse Régionale du Finistère, par courrier postal au 7 route du Loch, 29555 Quimper cedex 9, par téléphone au 02 98 76 01 11 ou par mail à l'adresse eccli@ca-finistere.fr.

Références

(1) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

(2) Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet "Crédit Agricole en Ligne" à la rubrique e-document.

(3) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(4) Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).

(5) Tarifs hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet (selon opérateurs).

(6) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

Apple Store est une marque d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.

(7) Téléchargement et accès gratuits hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.

(8) L'utilisation du certificat signature performance requiert un abonnement EDI WEB.

(9) Ou en devise équivalente : devise suédoise, ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(10) Pays de la zone SEPA : voir page 18.

(11) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16 septembre 2009.

(12) Up2Pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels immatriculés en France, sous réserve d'acceptation de votre dossier.

L'offre Up2Pay Mobile nécessite la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité avec votre Caisse Régionale pour la gestion des transactions bancaires avec le choix de l'option "Up2Pay Mobile", ainsi que la signature d'un contrat de fourniture et de prestation pour l'équipement en matériel et les prestations liées à Up2Pay Mobile avec AVEM. AVEM, Société du Groupe Avem, société par Actions Simplifiée unipersonnelle, au capital de 7 680 270€, dont le siège social est situé au: 14 rue Louis Blériot - CS 1003835172 BRUZ CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce des Sociétés de Rennes sous le n°330 447 236.

(13) La Suisse n'étant ni membre de l'Espace Économique Européen ni soumis au règlement CE n° 924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.

(14) Le SDD (SEPA Direct Debit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

(15) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

(16) L'option "Services E-transactions" intègre un service technique d'acceptation des paiements par cartes portant une ou plusieurs des marques suivantes : CB, VISA et Mastercard ainsi que la solution de paiement Paylib. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès de fournisseurs de la solution de paiement souhaitée, en indiquant votre compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur E-transactions ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à votre page de paiement et de les retrouver dans le back office Vision E-transactions.

(17) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

(18) Les produits composant les Comptes Services Pro/Agri, ou Compte à Composer Professionnel/Agriculteur peuvent être vendus séparément. Les Comptes Services Pro/Agri ne sont plus commercialisés. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

(19) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

(20) Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire. Gratuite en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

(21) En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.

(22) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier. Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : $TRCAM = 70 \% TMCT + 3.79 \%$ ou le $TMCT = 50 \% Euribor$ mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des BTAN ans (Bons du Trésor à intérêts annuels).

(23) Mandat de gestion automatisé des excédents de trésorerie.

Vos contacts

♦ Pour faire opposition de France ou depuis l'étranger sur vos moyens de paiement :

> SOS carte/chéquier : 7 j/7 - 24h/24 en cas de perte ou de vol : 09 69 39 92 91
(appel non surtaxé depuis la France)

Des services pour répondre à vos besoins professionnels



AVEM*

www.avem-groupe.com

L'expertise des moyens de paiement et de l'informatique de proximité

Assistance monétique : 0825 826 098 (0,15 €/mn)

Assistance échange de données informatiques : 09 69 32 06 39

(numéro cristal - prix d'un appel local)



NEXECUR PROTECTION**

www.nexecur.fr

La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole



CASH IN TIME***

www.cash-in-time.com

La réponse simple et rapide à un besoin de trésorerie

*AVEM HOLDING : SAS au capital de 8 130 704€, siège social: 8 avenue Tony Garnier - CS 20 602 - 69366 LYON Cedex 07. Immatriculée au RCS de Lyon sous le n° SIREN 421 287 996.

** NEXECUR PROTECTION : SAS au capital de 12 547 360 euros, siège social: 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS.

*** Cash in Time est une offre distribuée par Crédit Agricole Leasing & Factoring- Siège social: 12 Place des Etats Unis, 92120 Montrouge cedex France- SA au capital de 195 257 220 euros-Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 692 029 457.

VOS CONTACTS

UNE INFORMATION ? UN CONSEIL ?

CHOISISSEZ VOTRE MODE D'ACCÈS



Pôle Contact Pro
0298444566 APPEL NON SURTAXÉ



Internet
www.credit-agricole.fr/ca-finistere
Accès gratuit hors coût de péage internet / Outillage sur factures



Restons connectés !



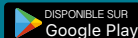
Ma banque

Ma Banque ⁽⁶⁾

Suivre vos comptes
Gérer votre budget
Planifier vos projets



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes, le catalogue général des conditions tarifaires en vigueur et le Guide de la mobilité sur :
www.credit-agricole.fr/ca-finistere

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés en euro HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère, dénommée aux présentes "le Crédit Agricole du Finistère", société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé 7 route du Loch - 29555 Quimper cedex 9. 778 134 601 RCS QUIMPER. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 022 973 (www.oriass.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2903 2021 000 000 009 délivrée par la CCI de Bretagne Ouest, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Téléphone : 02.98.76.01.11 et site internet : <https://www.credit-agricole.fr/ca-finistere>

Établissement de crédit de droit français :

- contrôlé par la Banque Centrale Européenne (Kaiserstrasse 29 - 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne)

- agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09)

- contrôlé par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

- contrôlé par Crédit Agricole S.A. (12 place des Etats-Unis, 92127 Montrouge Cedex)

Voir également le site : www.banque-france.fr

Le Crédit Agricole du Finistère propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica, CAA et CAMCA. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA : compagnie d'assurance dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, Société Anonyme au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15. Immatriculée sous le numéro 352 358 865 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des Assurances.

PREDICA : compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances. PREDICA Société Anonyme au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 PARIS. Immatriculée sous le numéro 334 028 123 RCS PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances.

CAA : Crédit Agricole Assurances, Société Anonyme au capital de 1 490 403 670 euros, siège social : 16/18 Boulevard de Vaugirard 75015 Paris. Immatriculée sous le numéro B 451 746 077 RCS Paris.

CAMCA : Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole, société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie, 75008 Paris. Immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053. Entreprise régie par le Code des Assurances.

Réf.PBCM012_CGB2023_PROAGRIASSO29_V9



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"